

La Confédération paysanne de Savoie organise un déplacement en car pour se rendre à ce procès à Amiens...

INFOS PRATIQUES :

Départ le mercredi 30 mai 2018 :

- Chambéry (devant la gare SNCF), à 20h00.
- La Tour du Pin (au péage de l'A40), à 20h30.

Arrivée à Amiens, le jeudi 31 mai, prévue vers 6h00.

Départ d'Amiens, le jeudi 31 mai, prévu vers 19h00.

Retour le vendredi 01 juin 2018 :

- La Tour du Pin (au péage de l'A40), à 03h45.
- Chambéry (devant la gare SNCF), à 04h15.

Tarifs : 60 € pour l'aller et le retour.

- **Prise en charge par la Confédération Paysanne Nationale pour ses adhérentes et adhérents.**